

LAC DE L'AGLY

Site naturel



leDépartement66.fr

L'Accent Catalan de la République Française



Édito

Bienvenue au Lac de l'Agly !

Situé au cœur du Fenouillèdes, le Lac de l'Agly s'étend sur les communes d'Ansignan, Caramany, Cassagnes et Trilla. Il constitue un site remarquable qui se distingue par son cadre naturel, paisible et propice à la randonnée, à la pêche et à bien d'autres activités de plein air.

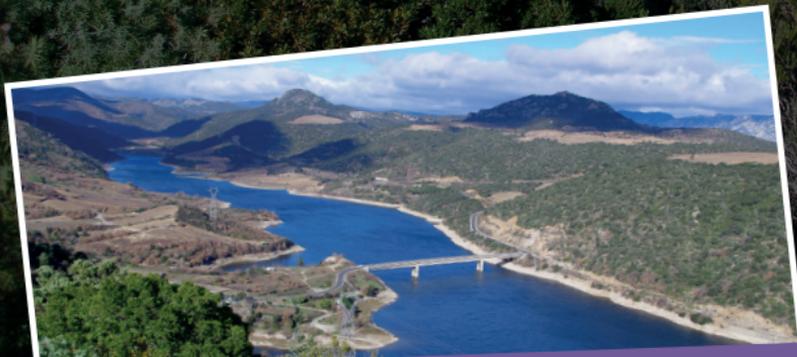
Cette retenue artificielle de 6 kilomètres de long pour 180 hectares a été aménagée dans les années 1990 par le Département pour réguler les crues de l'Agly et soutenir les étiages. Depuis 2006, le Département, propriétaire de l'ensemble du site, aménage et gère les abords du plan d'eau afin de valoriser un paysage varié et sauvage, alternant chênes verts et vignes, et d'y développer un tourisme vert.

C'est ainsi que des aménagements ont été réalisés pour vous permettre aujourd'hui de profiter de tout le potentiel de ce site naturel, qui vous propose un grand nombre d'activités, entre randonnée, vélo, pêche et détente. Le Département a ainsi mis en place trois sentiers thématiques agrémentés de nombreux panneaux et mobiliers, pour vous faire découvrir les richesses insoupçonnées des lieux.

Venez donc découvrir ce site préservé, moins connu que d'autres et pourtant si riche dans sa biodiversité et son patrimoine historique ou culturel. Un beau retour vers la nature et nos racines.

Bonne visite à toutes et à tous !

Hermeline MALHERBE,
Présidente du Département des Pyrénées-Orientales



Situation et histoire

Le Lac de l'Agly se situe au nord du département des Pyrénées-Orientales, plus précisément dans le territoire pyrénéen du Fenouillèdes.



L'histoire de nos ancêtres au fil de l'Agly : de la préhistoire à la construction du barrage

Préhistoire : les dolmens de Trilla

L'occupation humaine de la région est très ancienne, comme le prouve le site archéologique de la Caune de l'Arago à Tautavel, connue pour son célèbre squelette préhistorique daté d'il y a environ 300 000 à 450 000 ans. Sur la commune de Trilla, des dolmens représentant la civilisation mégalithique ont été répertoriés.

De l'Antiquité au Moyen-Âge : l'Aqueduc d'Ansignan

Sous l'occupation romaine, le territoire du Fenouillèdes fait partie, dès l'an 120 avant Jésus-Christ, de la province Narbonnaise. De cette présence restent des vestiges tels que l'aqueduc d'Ansignan. Long de 170 mètres et comprenant 29 arches, cet ouvrage capte l'eau un kilomètre en amont du village et permet de traverser l'Agly.

Moyen-Âge : trois nécropoles à Caramany

Des fouilles archéologiques lancées par le Département à Caramany ont mis au jour huit silos à grains du néolithique et une nécropole d'une soixantaine de tombes, caractéristiques de la période médiévale.



De nos jours : le barrage de l'Agly

En complément des équipements hydrauliques existants (barrage de Vinça et retenue du Lac de la Raho), les travaux d'édification du barrage de l'Agly ont débuté en septembre 1991 pour s'achever en août 1994. Le niveau de ce plan d'eau varie énormément au cours de l'année. Des panneaux explicatifs situés sur le parking vous permettront de découvrir cet ouvrage.



Les trois sentiers de randonnée thématiques

Les parcours de randonnée qui vous sont proposés autour du plan d'eau sur l'Agly aménagés par le Département des Pyrénées-Orientales, en collaboration avec la Communauté de Communes Agly-Fenouillèdes, trois sentiers thématiques.

Tour du lac (PR) et archéologie



100 m	Parking
200 m	Point de vue
300 m	Aire de pique-nique
400 m	Point d'eau
500 m	Dolmen
600 m	Ancien moulin
700 m	Aqueduc



De nombreuses activités de plein air



Le site du Lac de l'Agly est accessible toute l'année. Riche de son patrimoine, il offre aussi la pratique de nombreuses activités de plein air :

- trois sentiers de randonnée thématiques : sentier des oiseaux, tour du lac et archéologie, sentier des dolmens en Fenouillèdes,
- sentiers VTC/VTT,
- pêche depuis les rives, en barque ou en float tube (plus d'informations sur peche66.org)
- pique-nique et détente : deux aires de pique-nique sont à votre disposition au bord de l'eau, sous la cave coopérative de Caramany et à l'ancien moulin d'Ansignan (en dessous du parking et point de départ du sentier des oiseaux).

Le sentier des oiseaux (Ansignan)

Il est composé d'une dizaine de panneaux répartis le long d'un itinéraire de randonnée en boucle de 3 km pour un dénivelé de 25 m.

Le départ s'effectue à proximité de l'ancien moulin d'Ansignan (bifurcation sur la RD 9 à environ 1 km avant Ansignan en venant de Rasiguères), au niveau d'une aire de pique-nique et de stationnement, et rejoint l'aqueduc d'Ansignan.

Balisage : **jaune** (et **jaune** et **rouge** sur 130 m).

Le sentier des dolmens en Fenouillèdes (Trilla)

Itinéraire de randonnée en boucle de 9 km pour un dénivelé de 300 m. Il permet de découvrir en 3h de marche deux dolmens (époque du Néolithique) agrémentés de panneaux explicatifs et illustrés.

Le départ s'effectue en face de l'aire de stationnement situé sur la RD 9, après le pont sur l'Agly, à 2 km avant Ansignan en venant de Rasiguères.

Balisage : **jaune** (et **jaune** et **rouge** sur 50 m).

Le sentier du tour du lac et de l'archéologie

Itinéraire de randonnée en boucle de 11 km pour un dénivelé de 300 m. Vous réaliserez ainsi, en 4h de marche, une grande partie du tour du plan d'eau, tantôt parmi les vignes, tantôt au milieu des bois, avec de beaux points de vue et la découverte d'un patrimoine archéologique insoupçonné. Le départ de ce sentier s'effectue à partir de la zone de pique-nique de l'Horto, à Caramany.

Balisage : **jaune**.

Règlementation du site

RÈGLEMENTATION DE LA NAVIGATION : Arrêté préfectoral du 6 Juillet 2018

Navigation avec moteur thermique, navigation de nuit, ski nautique, kyte-surf... interdits.



Mise à l'eau
embarcations



Vitesse limitée
à 3km/h



Zone d'interdiction
à la navigation

**Participez avec nous à la préservation de ce site
en respectant ces consignes :**



RÈGLEMENTATION SUR LES RIVES ET ABORDS DU LAC

- Activités de baignade, plongée subaquatique, la chasse est interdite.
- Feux interdits hormis dans les places à feux dûment autorisées et aménagées (en fonction du risque de feu et des arrêtés préfectoraux, se renseigner auprès des mairies).



Informations



Renseignements

Tél. 04 68 85 82 38

Comment s'y rendre

RD 17 puis RD 9 direction Latour-de-France :
parking du barrage de l'Agly

Direction Ansignan : parking du moulin et du pont d'Ansignan

Direction Caramany : parking de la cave coopérative
et de l'aire de pique-nique de l'Horto

Plus d'infos :

www.cc-aglyfenouilledes.fr/vie-locale/se-deplacer

www.mestrajets.lio.laregion.fr



leDépartement66.fr

L'Accent Catalan de la République Française